

ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE

Bénéficiaire de l'aide:

Mineurs et leurs familles.

Objet de l'aide:

Apporter un soutien éducatif à l'enfant et sa famille dans le cadre d'un accompagnement par un travailleur social.

Descriptif de l'aide:

Mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre en danger leur santé, leur sécurité ou de compromettre gravement leur éducation.

Montant de l'aide:

Prise en charge de l'intervention par la Direction de la Protection de l'Enfance du Département.

Démarche:

L'aide éducative à domicile est accordée par le chef de service Protection de l'Enfance après évaluation préalable par les services sociaux

A qui s'adresser:

Service social de secteur.